

Message n°37 du Conseil communal au Conseil général

**Objet: Economie – Tourisme – Signalétique communale 4 saisons
– Crédit d'engagement de 200 000 francs – Approbation**

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message n°37 concernant l'octroi d'un crédit d'engagement de 200 000 francs destiné à la réalisation d'une signalétique touristique sur le territoire communal.

Préambule

Le 12 décembre 2018, le Conseil général acceptait, par 35 voix contre 8 et 4 abstentions, la proposition n°7 de M. Frédéric Pilloud, PDC, de créer une commission Tourisme 4 saisons. Le 27 mars 2019, il en élitait les membres et en juin la commission se constituait pour tenir sa première séance. Le 4 juin 2020, elle abordait la thématique relative à la mise en place d'une signalétique touristique sur l'ensemble du territoire communal. Afin d'étayer ses réflexions, les membres se sont rendus à deux reprises, en 2020 et en 2022, sur le site des Pléiades où les Communes de St-Légier-La Chiésaz et de Blonay avaient décidé d'implanter leur nouveau concept commun d'orientation touristique à l'attention des différents usagers (familles, randonneurs, cyclistes (e-bikers) et vététistes).

Le projet a bénéficié dès le début de l'expertise de l'Office du Tourisme Châtel-St-Denis Les Paccots, grâce à l'engagement sans faille de leurs Directeurs successifs, Mme Sophie Reymond et M. Laurent Vuichard, et leur équipe.

Les fondements du besoin

Depuis mars 2020, le confinement puis les mesures restrictives mises en place par les autorités pour lutter contre la propagation de la pandémie Covid-19 ont renforcé au sein de la population le besoin de sortir au grand air. Un fort afflux d'excursionnistes, issus des cités voisines, a été enregistré confirmant l'attractivité de notre région. Le Conseil communal a jugé important d'accompagner l'expérience des touristes par des indications claires et utiles afin de laisser le meilleur des souvenirs et un goût de reviens-y dans la tête des gens. La valorisation de sites communaux des Paccots et de Rathvel pour le tourisme 4 saisons fait écho à la politique du tourisme cantonale (cf. Préalpes Vision 2030, Rapport final, mars 2019).

La pose de la signalétique devra observer les dispositions du cadre légal, notamment celles de la loi sur la circulation routière.

Méthode de travail

Après la visite du site des Pléiades, contact a été pris avec l'entreprise qui avait accompagné la réflexion sur le site des Pléiades, Expérientiel Sàrl, dont le siège est à Vaulruz. Au budget 2021, sous rubrique 830.3150.03 *Signalétique: diagnostique et concept Châtel – Les Paccots*, a été inscrit un montant de 35 000 francs, qui a servi à mandater l'entreprise précitée. Ce montant a payé les heures de travail consacrées à l'analyse d'un concept de signalétique et à la réalisation d'un plan d'implantation, d'un montant de 32 417 francs, arrondi à 35 000 francs.

Dans un second temps, Expérientiel a enregistré les attentes du Conseil communal et de la Commission et s'est rendue sur le terrain repérer les panneaux existants, en relevant les points GPS, photos à l'appui.

Objectifs de la démarche

La Commission, assistée de l'OT et de la société Expérientiel Sàrl, s'est donné les missions suivantes:

- Inventorier les points dignes d'intérêt POI existants aussi bien en ville qu'en montagne et organiser des parcours de découverte;
- Etablir les critères de mises en valeur des parcours (*pourquoi celui-ci plutôt qu'un autre?*);
- Déterminer les points d'entrée et les signaler comme tels: gare, parkings, Office du Tourisme, arrêts de bus et places;
- Catégoriser les informations selon la saison: été / hiver, 4 saisons;
- Catégoriser les informations selon les domaines: sports, culture, patrimoine, loisirs;
- Rendre les instruments de la signalétique repérables dans tous les contextes;

- Libérer l'espace des informations redondantes, inutiles, erronées, c'est-à-dire trier et jeter ou conserver l'existant;
- Elaborer un plan d'implantation précis à partir duquel sera chiffré le coût du projet;
- Choisir le type de totems, panneaux et les informations à afficher, le nombre d'éléments;
- Etablir une ligne graphique, afin d'uniformiser les informations publiques;
- Encourager les prestataires privés à soumettre un formulaire pour toute signalétique publicitaire.

Les points d'intérêt recouvrent les buvettes, restaurants, chalets d'alpage, lieux de production de produits du terroir, hébergements et bâtiments officiels (administratifs et religieux) et les infrastructures (sentiers) qui les relient.

Les membres de la Commission ont réalisé des visions locales pour affiner le plan d'implantation et y apporter d'éventuelles rectifications. L'ensemble du territoire de la commune de Châtel-St-Denis est concerné: nous avons traité aussi bien l'orientation touristique des itinéraires de montagne que celle des bâtiments officiels dignes d'intérêt situés en ville et avons cherché un visuel cohérent entre les deux milieux.

Calendrier prévisionnel

Sous réserve de l'octroi du crédit d'engagement, les prochaines étapes sont les suivantes

-	Affiner et réaliser la partie graphique (visuel) → Expérientiel Sàrl	Octobre - novembre 2022
-	Commander le matériel et préparer la pose → Service de la voirie	Hiver 2022-2023
-	Pose des éléments sur le terrain → Service de la voirie	Printemps – été 2023
-	Inauguration du concept de signalétique communal	Automne 2023 Sa 16 septembre 2023

Plan de financement

Rubrique comptable 2022.037.8400/5060.00 – qui annule et remplace le crédit d'investissement d'intention sous rubrique 2021.999.8400/5060.00

Le montant du crédit d'engagement est établi à partir d'offres à +/-10-15%. La réalisation graphique fera l'objet d'une adjudication. Le type de matériaux choisi en vue de la réalisation des panneaux indicateur est celui de la société *Corbat Holding SA, dont le siège est à Vendlincourt (JU), avec laquelle la société Expérientiel a l'habitude de collaborer.*

Coût total estimé à charge de la Commune

Fr. 200'000.00

À la charge du budget des investissements 2023 et 2024.

La pose des éléments sera réalisée par les services communaux.

Charges annuelles d'amortissement planifié, dès 2023

Amortissement (durée d'utilisation: 20 ans) 5% de Fr. 200'000.00 Fr. 10'000.00

Charges annuelles d'intérêt

La charge d'intérêt dépendra du marché et du besoin en trésorerie.

Estimation des charges d'exploitation

Ce crédit d'engagement engendrera des frais d'entretien annuels estimés à environ 3000 francs.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce montant de 200 000 francs destiné à la réalisation d'une signalétique touristique sur le territoire communal.

Châtel-St-Denis, août 2022

Le Conseil communal

Annexes: Projet d'arrêté
 Illustrations

- PROJET -

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

v u

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELCo, RSF 140.11);
- la loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo, RSF 140.6);
- l'ordonnance du 14 octobre 2019 sur les finances communales (OFCo, RSF 140.61);
- la loi du 8 octobre 2021 sur le tourisme (LT, RSF 951.1);
- le Règlement des finances du 31 mars 2021 (RFin);
- le Message n°37 du Conseil communal, du 30 août 2022;
- le Rapport de la Commission financière,

ARRÊTE

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 200 000 francs destiné à la réalisation d'une signalétique touristique sur le territoire communal.

Article 2

Ces travaux contribuent à l'entretien des sentiers pédestres et au maintien du patrimoine touristique, qui est amorti en fonction de sa durée d'utilisation, soit sur 20 ans à 5%, à partir de 2023.

Article 3

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Ainsi adopté par le Conseil général de la Ville de Châtel-St-Denis, le 5 octobre 2022.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS

Le Président :

La Secrétaire :

Ronald Colliard

Nathalie Defferrard Crausaz

C'est par où ?



En fait, c'est mieux par là !
Notre projet est clair, net et précis !



Les deux dernières illustrations présentent la signalétique installée aux Pléiades et réalisée par Expérientiel Sàrl, entreprise mandatée pour la réalisation du projet châtelois!

Des panneaux en forêt plutôt qu'une forêt de panneaux...